

CONTEXTE NATIONAL

Au 1^{er} janvier 2005, la France compte près de 206 000 médecins libéraux et salariés en activité, soit 340 praticiens pour 100 000 habitants [1]. Parmi ces médecins, plus de la moitié exercent de façon libérale. En France, le nombre de médecins a augmenté de 47 % depuis 1984. Le taux de croissance annuel a été divisé par quatre depuis le début des années 1980 [1, 2]. Ce ralentissement résulte des variations importantes ayant affecté le *numerus clausus* qui limite le nombre d'étudiants en médecine admis en deuxième année (PCEM2).

L'évolution des effectifs s'est accompagnée de modifications structurelles. Entre 1996 et 2005, le nombre de spécialistes s'est accru plus fortement que celui des généralistes (respectivement + 12 % et + 6 %) et aujourd'hui, les spécialistes sont plus nombreux que les généralistes [1, 2]. La féminisation de la profession se poursuit, avec 38 % de femmes médecins en 2005. En 2025, selon les projections de la Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (DREES), les femmes devraient globalement être plus nombreuses que les hommes [1, 3].

Au cours des quinze dernières années, la part du secteur libéral est en net recul : 56 % ont un exercice libéral en 2005 contre 69 % en 1991. Un peu plus de la moitié des praticiens libéraux sont des omnipraticiens.

Certains praticiens ont la possibilité d'appliquer des honoraires supérieurs aux tarifs fixés par l'assurance maladie (secteur 2). En 2005, 25 % des médecins libéraux exercent en secteur 2 (12 % des généralistes et 39 % des spécialistes), avec des variations importantes selon le secteur géographique [4].

SITUATION EN GUADELOUPE : FAITS MARQUANTS

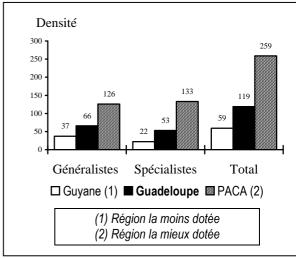
- Une densité médicale libérale près de 2 fois inférieure à la moyenne nationale
- Un médecin spécialiste sur deux exerce en mode libéral
- Près de 90% des libéraux en secteur 1

Une densité de médecins libéraux proche de celle des régions les moins dotées

Malgré une légère augmentation de la densité de médecins libéraux pour 100 000 habitants en Guadeloupe (119 en 2005 contre 102 en 1991), cette densité reste 1,6 fois moins importante que la moyenne nationale (188 médecins). La densité des généralistes pour 100 000 habitants (66 médecins), et la densité des spécialistes (53 médecins), sont plus faibles que les moyennes nationales (respectivement 100 et 88 médecins).

Densité médicale libérale en 2005

(Nombre de médecins pour 100 000 habitants)



Sources: DREES, INSEE estimations de population au 01.01.2004 pour la France métropolitaine et au 01.01.2003 pour la Guadeloupe

Exploitation ORSaG

Réalisation ORSaG - juillet 2007

Médecins généralistes et spécialistes selon le mode d'exercice en 2005 en Guadeloupe

	Libéraux	Salariés	Total
Nb. Généralistes	296	246	542
% Guadeloupe	55	45	100
% France	61	39	100
Nb. Spécialistes	236	198	434
% Guadeloupe	54	46	100
% France	51	49	100
TOTAL	532	444	976
% Guadeloupe	55	45	100
% France	56	44	100

Sources: CNAMTS, INSEE, DREES

Exploitation ORSaG

Près de la moitié des spécialistes exercent en libéral

La proportion des médecins exerçant selon le mode libéral en Guadeloupe est très proche du niveau national (55 %). Près de 6 médecins sur 10 exercant en mode libéral sont es médecins généralistes

Mode conventionnel des médecins libéraux en 2005 en Guadeloupe (%)

Mode	1989		2005	
conventionnel	Ommniprat.	Spécial.	Ommniprat.	Spécial.
Secteur 1	219	147	274	194
% secteur 1	86,2	88,0	92,6	82,2
Secteur 2	35	20	22	42
% secteur 2	13,8	12,0	7,4	17,8
Non conventionné	0	0	0	0
TOTAL	254	167	296	236

Source : CNAMTS

Source : DREES

Exploitation ORSaG

Près de 9 libéraux sur 10 en secteur 1

En Guadeloupe en 2005, 12,0 % des médecins libéraux exercent en secteur 2 (7,4 % des omnipraticiens et 17,8 % des spécialistes). A l'instar de la France, la proportion des omnipraticiens du secteur 2 est moins importante que celle des spécialistes.

Cependant, pour les médecins libéraux du secteur 2 (conventionnés avec honoraires libres), il faut noter la diminution en six ans de la proportion des omnipraticiens (13, 8 % en 1989) et l'augmentation des spécialistes (12 % en 1989).

Définition du mode conventionnel (CNAMTS) :

Secteur 1 : médecins conventionnés avec tarifs fixés par convention nationale.

Secteur 2 : médecins conventionnés avec honoraires libres ou droit à dépassement.

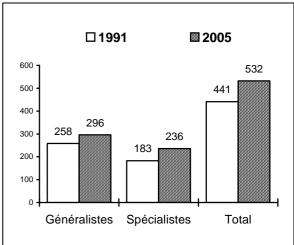
En 14 ans le nombre de spécialistes a augmenté de près d'un tiers

Entre 1991 et 2005, le nombre de médecins libéraux est passé de 441 à 532, soit une progression de 21,0 %. Cet accroissement est très nettement supérieur à la moyenne nationale, 4,6 %.

Chez les médecins généralistes cette progession est de 15,0 % contre 3,4 % pour la France métropolitaine. Dans le même temps le nombre de spécialistes a augmenté de 29,0 % contre 5,9 % pour la France métropolitaine.

L'évolution de la démographie médicale indique une proportion des généralistes qui est passée de 58,5% en 1991 à 55,6% en 2005.

Effectifs des médecins libéraux en Guadeloupe en 1991 et 2005



Sources : CNAMTS

Une densité en spécialistes plus faible que la moyenne nationale

En Guadeloupe, les spécialités dans lesquelles on dénombre le plus de médecins libéraux sont : la gynécologie-obstétrique (14,4 %) et l'ophtalmologie (11,9 %). La chirurgie générale qui en 1990 représentait 12 % de l'effectif a nettement diminué en 2005 pour atteindre moins de 8 %.

Si la densité de l'ensemble des spécialistes a diminué en Guadeloupe comme au niveau national respectivement de 13 % et 18,5 % entre 1990 et 2005, elle demeure près de deux fois plus faible en Guadeloupe (40 spécialistes en Guadeloupe contre 74 pour 100 000 habitants en France). Elle reste particulièrement faible pour la psychiatrie (2 contre 10), la cardiologie (3 contre 7), la dermatologie (2 contre 5) et la radiologie (5 contre 8). Cette distribution est relativement identique à celle observée en 1990.

Effectifs et densité médicale selon les spécialités libérales en Guadeloupe en 2005

	Guadeloupe			France
	Effectifs	%	Densité*	Densité*
Anesthésie-réanimation	13	5,5	3	5
Biologie médicale	2	0,8	0	1
Cardiologie	15	6,4	3	7
Dermatologie	8	3,4	2	5
Gynécologie-obstétrique.	34	14,4	nd	nd
Médecine phys. et rééduc.	1	0,4	0	1
Neurologie	4	1,7	1	1
Pédiatrie	19	8,1	nd	nd
Pneumologie	5	2,1	1	2
Radiologie	22	9,3	5	8
Rhumatologie	9	3,8	2	3
Chirurgie générale	18	7,6	4	4
Chirurgie orthop. et traumat.	2	0,8	0	3
Ophtalmologie	28	11,9	6	8
ORL.	12	5,1	3	4
Psychiatrie et neuropsy.	10	4,2	2	10
Autres	34	14,4	8	8
TOTAL ensemble				
des spécialistes	236	100	40	74

Sources : CNAMTS, INSEE estimations de population au 01.01.2004 pour la France métropolitaine et au 01.01.2003 pour la Guadeloupe

^{*} Nombre de médecins pour 100 000 habitants

Les zones déficitaires en médecins généralistes pour le département de la Guadeloupe (Arrêté préfectoral n° 2007-12)

L'Agence Régionale d'Hospitalisdation de Guadeloupe (ARH), dans sa mission de coordination de l'activité des établissements de santé publics et privés a publié en avril 2005, en partenariat avec la CGSS et l'INSEE l'atlas sanitaire et social de la Guadeloupe. Dans son expertise relative à l'offre de soins en ambulatoire, l'ARH a indentifié les critères déterminants les zones déficitaires en médecins généralistes pour la Guadeloupe. Ces critères font l'objet de l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 2007-12 du 7 janvier 2007 et sont les suivants :

- la densité médicale
- l'éloignement des établissements de soins référents
- les situations de double insularité en raison de la configuration archipélagique de la région
- le vieillissement de la population

L'article 2 indique les zones et communes déficitaires :

N° INSEE	Répartition des Communes par zone	
de commune	Côte sous le Vent: 3 communes	
97121	Pointe-Noire	
97106	Bouillante	
97134	Vieux-habitants	
	Côte au Vent : 1 commune	
97107	Capesterre Belle Eau	
	Sud Basse-Terre : 1 commune	
97133	Vieux-fort	
	Nord Basse-Terre : 2 communes	
97111	Deshaies	
97129	Sainte Rose	
	Nord Grande-Terre: 3 communes	
97119	Petit-canal	
97122	Port-Louis	
97102	Anse-Bertrand	
	Marie-Galante: 2 communes	
97108	Capesterre	
97126	Saint-Louis	
97110	Désirade : 1 commune	
	Les Saintes : 1 commune	
97130	Terre de bas	
97122 97102 97108 97126 97110	Port-Louis Anse-Bertrand Marie-Galante: 2 communes Capesterre Saint-Louis Désirade: 1 commune Les Saintes: 1 commune	

Bibliographie du contexte national

- [1]. SICART D., Les médecins. Estimations au 1er janvier 2005. *Document de Travail, Séries Statistiques*, Drees, n°88, octobre 2005, 99 p.
- [2]. SICART D., Les médecins. Estimations de 1984 à 2000. Séries longues. *Document de Travail, Série Statistiques*, Drees, n°22, juillet 2001, 62 p.
- [3]. Les médecins, projections démographiques à l'horizon 2025 par région et spécialité. Rapport 2004 de l'ONDPS. Tome 2. Observatoire national de la démographie des professions de santé. Ed. La Documentation française, 2004, 47 p.
- [4]. Le secteur libéral des professions de santé en 2004. CNAMTS. Carnets statistiques, n°112, 2006, 157 p.

Rédaction du tableau de bord : Séverine FERDINAND